

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



Conseillers en exercice	45
Présents	31
Nombre de pouvoirs	8
Votants	39

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 060

Prestation de service d'ingénierie Petite Enfance par Tom Pousse

Séance du 26 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 juin à 18h40, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de GIOUX, au nombre de trente et un sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 19 juin 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Valérie BERTIN ; DENIS PRIOURET ; Claude BIALOUX ; Philippe ESTERELLAS ; Alain DETOLLE ; Didier TERNAT ; Jean-Luc LEGER ; Catherine DEBAENST ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Jean-Pierre LANNET ; Jacques MOUTARDE ; Isabelle DUGAUD ; Michel GOMY ; Serge DURAND ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Jacqueline LABARRE ; Philippe COLLIN ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Nadine RAVET ; Pascal MERIGOT ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Roger FOUGERON ; Gérard AUMENIER ; Jacques TOURNIER ; Gérard SALVIAT (suppléant) ; Vincent PERRIERE (Suppléant)

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Nadine HAGENBACH à Isabelle DUGAUD ; Thierry ROGER à Jean-Pierre LANNET ; Annick BAUCULAT à Stéphane DUCOURTIOUX ; Corinne PENAUD à Serge DURAND ; Marie-Hélène FOURNET à Renée NICOUX ; Laurent LHERITIER à Valérie BERTIN ; Evelyne CHABANT à Jean-Louis JOSLIN ; Didier MIOMANDRE à Nadine RAVET

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Monique DEPEIGE, Marie-Françoise HAYEZ et Céline COLLET-DUFAYS ; Messieurs Guy BRUNET, Bernard ROUGIER et Jacques BOEUF

Rappel du contexte

La Communauté Creuse Grand Sud a répondu en août 2023 à un appel à projet Fonds d'innovation Petite Enfance lancé conjointement par l'Etat et la CNAF en juillet 2023 (voir dossier joint). L'innovation proposée par la Communauté concerne la création d'un laboratoire d'analyse et d'échanges des pratiques professionnelles dans les métiers de la Petite Enfance.

Il s'agit de développer l'information sur les modes de garde auprès des familles notamment défavorisées, de développer la qualité de l'accueil de l'enfant au sein des structures petite enfance et de développer la connaissance métier des professionnels tout en favorisant leur qualité de vie au travail.

Le mode opératoire proposé est d'essaimer au sein des structures la qualité reconnue de chacune d'entre elles par des échanges aux niveaux des pratiques professionnelles, par des actions de formation commune, par des actions de soutien à la parentalité, ce qui permet à la fois de décroiser, de coordonner, d'élever globalement la qualité d'accueil.

Les grands axes du projet sont :

- Élaborer une « campagne » de formations, certifiantes ou non, sur mesure, communes ou croisées pour une montée en compétence et une valorisation des professionnels « petite enfance » du territoire Creuse Grand Sud, et ainsi fidéliser les professionnels par rapport aux structures d'accueil et au bassin d'emploi.
- Constituer un « laboratoire » d'échanges de pratiques et d'analyse pour la communauté de professionnels du territoire, en lien avec des intervenants de qualité, le monde de la recherche et des écoles ou organismes de formation. Ce laboratoire fixera au-delà de la période des 3 ans du projet, les nouveaux apports et pratiques dans la réalité des modes d'accueil et favorisera la circulation des savoirs et des regards entre les structures et modes d'accueil. Il continuera après le projet grâce aux partenariats fertiles noués pendant la période du projet avec les écoles et organismes de formation des métiers autour du jeune enfant.
- Viser ainsi une exemplarité et une « qualité au sein des modes d'accueil, » en misant, sans exclusive d'autres moyens, sur la composante de la qualité de vie au travail dans les structures par la montée en compétence et le dialogue nourri entre professionnels du territoire.
- Renouveler les outils de communication auprès des familles par l'ensemble des professionnels du secteur afin de limiter le non-recours : plaquette informative, site internet, courte vidéo, forum, itinérance du Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)...
- Envisager des actions de développement durable, notamment pour lutter contre les perturbateurs endocriniens ; ce qui servira de base à un projet d'écocrèche, notamment grâce à l'appui du Référent Santé Inclusif et en lien avec la PMI.

L'investissement de la Communauté de Communes, avec le soutien de la Caf et de l'État, jouera pleinement un rôle de levier d'attractivité et de marqueur pour le territoire, qui fidélisera les professionnels sur son bassin d'emploi, et accélérera les projets d'installation de familles ou futures familles.

Le projet est porté par la Communauté de Communes Creuse Grand Sud avec les 2 associations œuvrant dans le domaine de la Petite Enfance : Tom Pousse et Clé de Contacts en partenariat avec la CAF, des universitaires, des instituts de formation...

Pour faire émerger finement les différents besoins de formation, organiser les modalités de remplacements éventuels, nouer les partenariats avec les partenaires extérieurs au territoire (Universitaires, écoles et organismes de formation) une phase d'ingénierie et d'enquête et de mobilisation auprès des équipes et des professionnels est indispensable et est un préalable à la poursuite du projet.

La Communauté de Communes ne disposait pas du temps agent nécessaire à la première phase d'« enquête et ingénierie », c'est pourquoi l'association Tom Pousse a proposé d'assurer cette prestation de service, via une convention à intervenir.

Objet de la demande

Il s'agit dorénavant de valider la prestation d'ingénierie avec l'association Tom Pousse, selon les modalités de la convention jointe.

Eléments financiers

Le plan de financement établi dans l'appel à projet a été réduit en termes financiers et de délai, l'Etat ayant décidé de ne financer via le Fonds d'innovation Petite Enfance que 70 000 € (50% Etat, 50% CAF) et répartis en 40 000 € en première année et 30 000 € en deuxième année (pas de financement de l'année 3). La MSA pourrait être également intéressée par ce projet. Les dépenses de la première année ont été inscrites au budget primitif 2024 au compte 611 (Prestations de services).

	dépenses	recettes FIPE	taux	autofinancement
Année 1	50 000,00 €	40 000,00 €		10 000,00 €
Ingénierie 6 mois	24 000,00 €	19 200,00 €	80 %	4 800,00 €
outils de com	4 000,00 €	3 200,00 €	80 %	800,00 €
itinérance LAEP	5 000,00 €	4 000,00 €	80 %	1 000,00 €
suivi coordination	8 500,00 €	6 800,00 €	80 %	1 700,00 €
Formations / Interventions/ remplaçants	8 500,00 €	6 800,00 €	80 %	1 700,00 €
Année 2	37 500,00 €	30 000,00 €		7 500,00 €
suivi coordination	10 000,00 €	8 000,00 €	80 %	2 000,00 €
outils de com	2 500,00 €	2 000,00 €	80 %	500,00 €
itinérance LAEP	5 000,00 €	4 000,00 €	80 %	1 000,00 €
Formations / Interventions/ remplaçants	20 000,00 €	16 000,00 €	80 %	4 000,00 €
TOTAL	87 500,00 €	70 000,00 €		17 500,00 €

L'ingénierie reste donc financée à 80%.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 39

Adopté à l'unanimité

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :

- **DE POURSUIVRE** le projet d'échanges de pratiques professionnelles entre professionnels de la Petite Enfance avec le soutien technique de l'association Tom Pousse ;
- **D'AUTORISER**, pour ce faire, Madame la Présidente à signer la convention de prestation de services jointe en annexe.

Ainsi fait et délibéré le 26 juin 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente

